

Une initiative santé & prévoyance originale pour vous accompagner

L'Association de Prévoyance Santé (ADPS), régie par la loi de 1901, est une association indépendante à but non lucratif souscriptrice de contrats d'assurance santé et prévoyance auprès d'Allianz.

En souscrivant à ces contrats d'assurance, vous devenez adhérent à l'ADPS et bénéficiez de l'expertise collective de l'association investie dans des démarches :

- d'information et de prévention santé,
- de développement de l'aide sociale accessible à l'ensemble de ses adhérents, de soutien coordonné vers d'autres acteurs du secteur associatif impliqués sur les questions de santé et d'accompagnement auprès des personnes les plus fragiles.

L'ADPS existe depuis plus de 50 ans et sa dimension est nationale. Elle regroupe :

- plus de 500 000 adhérents : particuliers ou entreprises assurés en santé et/ou en prévoyance auprès de l'assureur partenaire Allianz,
- plus d'un million de bénéficiaires des actions de l'association : assurés et ayants droit, salariés des entreprises adhérentes.

Avec ses 20 délégations régionales, l'ADPS peut porter ses actions au plus près du terrain..

L'ADPS apporte son soutien à l'amicale des cyclos cardiaques BFC pour l'organisation des parcours du cœur 2025 :



Photo de la remise du chèque à l'attention de notre Amicale, de Patrick GOLDSZTAUB délégué régional ADPS en présence de Madame Marie Elizabeth CHAUVELOT déléguée régionale ADPS pour la région BFC. Pour l'Amicale Antoinette FRANCESCHI, Claude RANDEZ et Pierre LESCURE.

